

Madame, Monsieur,

Nous vous communiquons les informations essentielles et la procédure à suivre pour déposer officiellement votre candidature.

1. **Formalisation de la demande :**

- Votre demande de candidature doit être **formalisée par courrier**. Vous pouvez nous la transmettre soit par **voie électronique** (email à acquisition.habitat@mairie-saintpaul.fr, soit par **courrier postal** (Place du Général de Gaulle CS 51015 97864 Saint-Paul Cedex)

2. **Conditions d'Éligibilité :**

- Il est impératif de **justifier de votre statut de primo-accédant**. Pour ce faire, vous devrez joindre à votre dossier un **relevé d'état hypothécaire** récent (auprès du **Service de Publicité Foncière de la Réunion**, [1 rue Champ Fleuri](#), CS 91013, 97744 SAINT DENIS CEDEX 9, numéro de téléphone : 02 62 48 97 79. spf.saint-denis-de-la-reunion@dgfip.finances.gouv.fr)
- Nous vous rappelons également que le terrain acquis est destiné exclusivement à la **construction de votre résidence principale**. Le projet doit viser l'établissement de votre logement habituel et permanent.

3. **Capacité Financière et Coût :**

- Votre **capacité financière** doit être suffisante pour couvrir le **coût global du projet**, ce qui inclut à la fois l'achat du terrain et le coût estimé de la construction du bâtiment, dans le respect des règles d'urbanisme en vigueur.
- À titre indicatif, le **prix moyen du mètre carré** pour les lots libres a été fixé à **320 €/m²** par délibérations du Conseil Municipal.

4. **Localisation des Lots :**

- Les lots actuellement disponibles ou prochainement mis en vente sont majoritairement situés dans les quartiers de **Sans Souci** et de **La Saline**.

5. **Pièces à Fournir pour la Candidature Initiale :**

- Pour que votre dossier puisse être étudié par la commission, veuillez joindre les pièces suivantes à votre **demande formalisée** :
 - Copie de votre pièce d'identité
 - Copie du livret de famille
 - Justificatifs de revenus (derniers avis d'imposition, bulletins de salaire., attestation CAF, retraites, etc)

- Le relevé d'état hypothécaire (mentionné au point 2)
- Une attestation de capacité financière ou simulation de prêt bancaire couvrant le projet global (terrain + construction).
- Formulaire RGPD signé (joindre le formulaire)

6. Informations Techniques Détaillées :

- Veuillez noter que les informations techniques spécifiques à chaque lot (comprenant notamment la superficie exacte, les références cadastrales et le cahier des charges applicable) **seront transmises ultérieurement, uniquement aux candidats dont le dossier aura été retenu par la commission** d'attribution.

Confirmation de votre intérêt :

Compte tenu de ces éléments (procédure, conditions d'éligibilité et financières, localisation, pièces à fournir pour l'étude initiale), nous vous remercions de bien vouloir **nous confirmer par retour de mail si vous souhaitez maintenir votre projet de candidature** pour l'acquisition d'un lot libre sur notre commune.

Si vous maintenez votre intérêt, nous vous invitons à préparer et à nous transmettre votre dossier complet avant le **26 Mai 2025** pour qu'il puisse être examiné par la commission.

Service habitat

DAHL/PVNTE

Mairie de Saint Paul